

Une nouvelle façon de travailler en réseau

Collège Jean-Moulin, Salon-de-Provence, Bouches-du-Rhône

Lycée Adam-de-Craponne, Salon-de-Provence, Bouches-du-Rhône

Collège Joseph-d'Arbaud, Salon-de-Provence, Bouches-du-Rhône

Collège Jean-Guéhenno, Lambesc, Bouches-du-Rhône

Collège Jean-Bernard, Salon-de-Provence, Bouches-du-Rhône



Parcours d'apprentissage et coopération pédagogique



PRÉSENTATION DU PROJET

Depuis 2017, l'académie a réorganisé son territoire en constituant de nouveaux réseaux d'établissement en lieu et place des bassins de formation.

Les membres du réseau Salon ont constaté le besoin de dynamiser les liaisons interdegrés. L'idée est venue de renforcer l'entrée disciplinaire de ces liaisons en matérialisant celles-ci autour de pôles disciplinaires ancrés dans des établissements et d'installer de façon pérenne des réflexes collaboratifs.

L'organisation en pôles, pilotée par les chefs d'établissement et les inspecteurs, s'inscrit dans la logique de réseau et permet de donner de la flexibilité aux enseignants et aux différents acteurs en créant la possibilité de rencontres hors cadre en petits groupes de travail, tout en veillant à la représentativité de tous les établissements du réseau : 9 collèges et 2 lycées.

Un travail de réflexion croisé amène les professeurs à échanger sur leurs pratiques et les besoins de leurs élèves. Les problématiques identifiées dans la classe définissent la mise en place de formations adaptées aux besoins exprimés par les enseignants et les acteurs du pôle.

La mise en place de conférences et l'intervention de spécialistes visent à cultiver l'expertise didactique. Une production de ressources sera élaborée et diffusée aux professeurs et membres du réseau en fin d'année.

Quatre pôles sont déjà installés et deux sont en projet.



OBJECTIFS

- Incarner les liaisons interdegrés et intercycles pour faciliter le passage des élèves de l'école au collège et du collège au lycée.

- Sécuriser le parcours des élèves de l'école au lycée.
- Installer avec pérennité des réflexes collaboratifs entre enseignants et plus largement entre les personnels de l'éducation pour améliorer la réussite des élèves.
- Produire des ressources à l'échelle du réseau et construire une culture commune.



PARTENAIRES ASSOCIÉS AU PROJET

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Région Sud

Communes

Aix-Marseille université



FINANCEMENT ACCORDÉ AU PROJET

Montant total alloué par l'Éducation nationale dans le cadre du FIP :

pour le pôle lettres et arts : 7 500 €, dont :

- 3 500 € de matériel audio et numérique;
- 500 € de rémunération d'intervenants extérieurs (conférencier);
- 2 000 € de déplacement des élèves;
- 1 500 € pour le prix concours Carnets de lecteurs;

+ indemnisation des personnels porteurs de projet

pour le pôle mathématiques : 6 500 €, dont :

- 3 000 € de matériel pédagogique;
- 1 500 € de rémunération d'intervenants extérieurs;
- 2 000 € de déplacement des élèves;

+ indemnisation des personnels porteurs de projet